

**Une étonnante population
de lis des sables
(*Pancratium maritimum* L.)
à Saint-Girons-Plage (Landes)**

Pierre DUPONT*

Résumé – Des milliers de touffes de *Pancratium maritimum* L. sont présentes à Saint-Girons-Plage, petite station touristique établie sur la dune littorale de la commune de Vielle-Saint-Girons (Landes). Beaucoup se trouvent sur les terrains sableux entourant les maisons. La majorité se développe entre la partie urbanisée et la forêt ou sur les zones contiguës des dunes domaniales. Les remaniements résultant de la présence humaine sont à l'origine de sa prolifération, la plante étant très bien adaptée aux fluctuations résultant de la mobilité du sable.

**An astonishing population of sea daffodil (*Pancratium maritimum* L.)
at Saint-Girons-Plage (Landes), France**

Abstract – Thousands of clusters of *Pancratium maritimum* L. are present at Saint-Girons-Plage, a small seaside resort settled on the coastal dune on the Vielle-Saint-Girons (Landes) commune. Many are to be found on the sandy grounds surrounding the houses. Most of them grow between the urbanized part and the forest or on the zones adjoining the State Forest dunes. Reshaping resulting from human presence is at the origin of its proliferation, the plant being very well adapted of the fluctuations due to the mobility of sand.

Situation et origine de Saint-Girons-Plage

La commune de Vielle-Saint-Girons se trouve sur le littoral du Marensin, petite région du département des Landes, entre le Pays de Born et la Marenne.

Contrairement à bien d'autres, elle n'a pas fait l'objet d'aménagements touristiques lourds, la MIACA (Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine) l'ayant placée, en 1972, dans un « secteur d'équilibre naturel ». Elle possède néanmoins une assez grande capacité d'accueil, avec en particulier quatre importants terrains de camping, trois (dont un centre

* P. D. : 17 rue de Bellevue, 44700 ORVAULT.

naturiste) dans la forêt en arrière du littoral, un quatrième en bordure de l'étang de Léon.

La côte proprement dite est peu urbanisée, avec une dizaine de maisons à Huchet, environ quatre-vingts à Saint-Girons-Plage. Cette urbanisation est pourtant très ancienne, comme l'a récemment relaté P. LAFORIE (2007). Elle débuta en 1861 à Huchet sur des terrains privés, en 1865 à Saint-Girons-Plage où l'État concéda six hectares de dunes littorales. En chacun de ces points s'établirent bientôt deux hôtels de bains de mer et quelques villas.

La situation n'évolua guère à Huchet qui perdit même ses hôtels. Par contre, Saint-Girons-Plage s'est peu à peu développé. Au début du 20^{ème} siècle, la concession se transforma en vente, sur plus de 550 mètres de front de mer, avec une surface augmentée, et des constructions nouvelles s'édifièrent. Malgré l'éloignement et les difficultés d'accès par des chemins sablonneux, la station fut très fréquentée après la guerre de 1914-1918 ; elle possédait trois hôtels-restaurants avant celle de 1940. Une photographie aérienne de l'I.G.N., datant du 1^{er} septembre 1938, montre qu'il y avait une quarantaine de villas. Si la clientèle aisée dominait, de nombreuses personnes modestes venaient pique-niquer et profiter de la mer.

Après l'occupation allemande et les dégâts qu'elle causa, la fréquentation reprit. Elle s'intensifia avec la création, en 1954, d'une route goudronnée. Certains talus sableux furent alors fixés par des semis, dans lesquels se trouvaient des graines de *Cytisus striatus*, genêt originaire de la péninsule ibérique. Il en résulta qu'en 1958, avec mon épouse, nous avons noté, pour la première fois en France, cette espèce qui s'est ensuite ressemée (P. et S. DUPONT, 1963). Depuis, elle s'est largement répandue dans diverses régions ; ici, pourtant, elle s'est fort raréfiée et l'on n'en retrouve que quelques pieds épars.

Un important plan d'urbanisation fut élaboré en 1960 ; fort heureusement, il ne put aboutir, ainsi que l'indique D. BOISSEAU (1998). De nouvelles maisons s'édifièrent peu à peu, à l'arrière de celles qui existaient : une vingtaine jusque vers 1975, une vingtaine d'autres par la suite. L'agglomération de Saint-Girons-Plage est donc restée de dimensions modestes, comptant environ quatre-vingts édifices. La maison forestière de la Douane se trouve un peu en arrière, dans la forêt. Il reste une dizaine d'emplacements libres qui, espérons-le, le resteront puisque, comme nous allons le voir, certains possèdent pas mal de *Pancratium maritimum*. Au total, on est loin des transformations radicales qui ont affecté d'autres parties de la côte landaise.

La distribution géographique de *Pancratium maritimum*

Le lis maritime, ou lis des sables, ou lis matthiole *Pancratium maritimum* L. est une fort belle plante à grandes fleurs blanches, de la famille des Amaryllidacées. Ses caractères morphologiques sont très originaux, puisque dans notre flore c'est la seule espèce caractéristique des dunes littorales possédant un bulbe. Celui-ci est particulièrement volumineux (environ 5

cm de diamètre), en général profondément enfoncé, jusqu'à plus de 50 cm. Chaque bulbe porte 4 à 6 feuilles glauques, un peu charnues, atteignant une quarantaine de centimètres, parfois davantage. Du fait de l'importante multiplication végétative, on trouve souvent des touffes volumineuses pouvant compter plus d'une centaine de feuilles (Photo 1). La hampe florale porte en été 4 à 10 fleurs en ombelle, à tube allongé, à tépales étroits de 3,5 à 5 cm et à couronne dentée de 2,5 à 3 cm de haut (Photo 2). La capsule triloculaire contient de nombreuses graines noires et brillantes, un peu plus longues que larges, dépassant légèrement 1 cm.

Avant de voir dans quelles conditions *Pancratium maritimum* se développe à Saint-Girons-Plage, examinons sa distribution géographique. Il est largement réparti sur le littoral de la région méditerranéenne, atteignant l'Asie Mineure, le Maroc et les îles Canaries. Sur la côte méditerranéenne française, il est encore assez bien représenté en Corse et en Languedoc-Roussillon, mais il est très raréfié sur la Côte d'Azur et en Provence, en dehors de la Camargue.

Il remonte sur la côte atlantique en divers points du Portugal et de l'Espagne, puis en France jusque dans le Morbihan. Dans les Pyrénées-Atlantiques, où il abondait autrefois de l'estuaire de l'Adour à la Chambre d'Amour, à l'approche de Biarritz, l'urbanisation et les aménagements touristiques l'ont très fortement réduit. Il y était connu depuis longtemps puisque, à la fin du 18^{ème} siècle, il y en avait une telle multitude à Anglet où ils étaient « parfaitement inutiles », que D. GRANDFERRY en avait transplanté et semé en grande quantité de l'autre côté de l'Adour, à Tarnos, en vue de fixer les dunes (C. SÉGUY, 2002, G. GRANEREAU et J.-J. TAILLENTOU, 2006).

Dans les Landes, BLANCHET, en 1891, l'indiquait « jusqu'au-delà de Capbreton et peut-être de La Teste ». LAPEYRÈRE, l'année suivante, le notait du Boucau-Neuf à Capbreton et dans la lette du courant de Contis. Dans les années récentes, il a été observé de Tarnos à Ondres, à Capbreton, au nord d'Hossegor, à Seignosse, Vieux-Boucau, Vielle-Saint-Girons, Biscarosse-Plage.

En Gironde, *Pancratium maritimum* a été autrefois signalé à La Teste, au Cap-Ferret, au Gurd, à Soulac-sur-Mer, mais il ne persiste que dans cette dernière localité, à l'Amélie. En Charente-Maritime, il est également très raréfié, disparu de Saint-Palais-sur-Mer, ne se maintenant en faible effectif qu'aux îles de Ré et d'Oléron. En Vendée, il reste assez abondant sur le littoral sableux de l'île d'Yeu et au nord des dunes du Pays de Monts, avec quelques autres localités très réduites. Des touffes résiduelles se rencontrent en Loire-Atlantique, sur les dunes de La Turballe et de Batz-sur-Mer, tandis qu'il semble introduit sur celles de Saint-Brévin. Enfin, dans le Morbihan, il se maintient bien aux îles d'Hoedic et d'Houat et possède quelques autres stations très réduites, jusqu'au-delà de Lorient.

Pancratium maritimum est protégé sur l'ensemble du littoral atlantique, puisqu'il l'est régionalement en Aquitaine, en Poitou-Charentes, dans les Pays de la Loire et en Bretagne.

Principales caractéristiques de la station de *Pancratium maritimum* de Saint-Girons-Plage

La station de *Pancratium maritimum* de Saint-Girons-Plage possède cette étonnante particularité qu'elle est très étroitement liée à l'urbanisation, plus d'un millier de touffes se rencontrant entre diverses villas et la population totale dépassant assurément la dizaine de milliers. Comment cela se peut-il ?

Tout d'abord, la totalité des constructions se situe sur la dune. Cela, sans doute, est une aberration, mais plusieurs stations célèbres se sont établies en bordure immédiate de la mer en effaçant le paysage dunaire (La Baule, Les Sables-d'Olonne, par exemple) ; ce n'est pas exceptionnel dans les Landes puisque, plus ou moins anciennement, des habitations se sont ainsi édifiées face à la mer en un certain nombre de points, comme à Hossegor, Contis, Mimizan-Plage. Mais le paysage dunaire a été partiellement conservé ; il n'y a pratiquement pas de clôtures, les rares qui existent étant très perméables. Les mouvements du sable se produisent donc librement sous l'action du vent ; il n'est pas rare, à la sortie de l'hiver, de voir de petites dunes, ou du moins une série de rides plus ou moins élevées entre les files de maisons (Photo 3). Plus d'une s'ensablait du reste, si un patient travail d'enlèvement du sable accumulé n'était régulièrement mené. Cette situation très particulière a été récemment évoquée dans un roman (Christian OSTER, 2007).

L'artificialisation totale du sol entre les villas ne concerne que la route d'accès à la plage, celle parallèle au rivage et quelques autres passages ou espaces cimentés ou goudronnés jusqu'aux garages et aux entrées, ou à l'arrière des locaux commerciaux. Hors quelques zones plus ou moins riches en gravats, la dune, bien que fort modifiée, a donc persisté sur une bonne moitié de la surface urbanisée (Photo 4), cependant que, tout autour de celle-ci, une bande dunaire plus ou moins large est également présente. À l'avant, il s'agit d'une étroite dune mobile ; à l'arrière se trouvent, près de la route, des zones sablonneuses plus ou moins aplanies et rudéralisées qui ont supprimé la « lette » (dépression arrière-dunaire) et se sont substituées à la forêt, en recul d'une cinquantaine de mètres. De part et d'autre sont des pelouses dunaire ayant aussi submergé la forêt. Au nord et au sud du secteur urbanisé, on trouve aussitôt des dunes domaniales qui, au-delà d'une partie assez fortement modifiée, retrouvent rapidement leur végétation normale.

Examinons successivement ces différentes zones (Fig. 1) et la composition de leur tapis végétal.

La bande de dune mobile à l'avant des villas

La bande de dune mobile restée naturelle est étroite, trente à quarante mètres au nord, puis elle s'élargit peu à peu vers le sud pour dépasser cinquante mètres, l'alignement des villas de front de mer étant actuellement

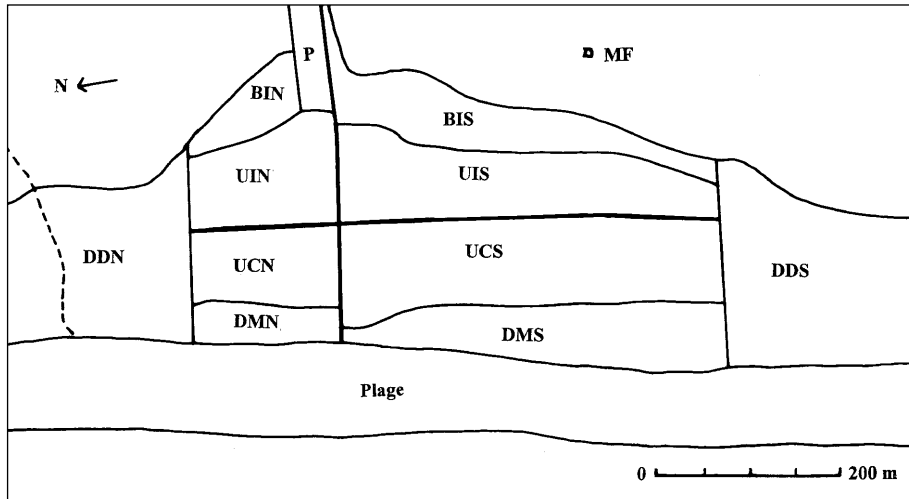


Figure 1 : Plan schématique de Saint-Girons-Plage.

DMN : dune mobile nord.

DMS : dune mobile sud.

UCN : bande urbanisée côtière nord (compris bande sableuse dénudée de l'avant).

UCS : bande urbanisée côtière sud (id.).

UIN : bande urbanisée interne nord.

UIS : bande urbanisée interne sud.

BIN : bande interne non construite nord.

BIS : bande interne non construite sud.

DDN : dune domaniale nord.

DDS : dune domaniale sud.

BN : zone interne boisée nord.

BS : zone interne boisée sud.

MF : maison forestière de la Douane.

P : parking.

N : Nord.

Trait épais : principales voies goudronnées.

Trait normal : limites des zones.

Trait interrompu : chemin venant du terrain de camping.

oblique par rapport au trait de côte. Un léger abrupt ne se manifeste que dans la partie la plus au sud, au niveau des quatre ou cinq dernières maisons.

Quelques peuplements de chiendent des sables *Elymus farctus* subsp. *boreali-atlanticus* se rencontrent par places, surtout à l'avant de ces abrupts où ils forment de petits plateaux, ainsi qu'au voisinage nord du chemin d'accès à la plage, où se développe une bande de 4 à 5 mètres de large. Quelques *Eryngium maritimum*, *Cakile maritima*, *Calystegia soldanella* se trouvent parmi.

Au nord, la plante dominante est ensuite le gourbet *Ammophila arenaria* accompagné, de façon très irrégulière, d'*Euphorbia paralias*, *Eryngium maritimum*, *Silene vulgaris* subsp. *thorei*, *Calystegia soldanella*, plus rarement *Galium arenarium*. *Pancratium maritimum* est absent ou très rare dans les premiers mètres au long de la plage. Puis, à l'avant de la villa la plus au nord, il est très abondant, avec plusieurs centaines de touffes, malgré la présence en certains points de débris de tuiles et de gravats divers. Mais il se raréfie rapidement, puis manque presque complètement jusqu'à la route de la plage. C'est en effet beaucoup plus dégradé, avec d'abord une partie où des branchages ont été disposés sur le sable, afin de limiter l'action du vent, puis une autre récemment réhabilitée par plantation régulière de gourbet ; encore clôturée début mai 2007, elle ne l'était plus à la mi-juin. De nombreux *Cakile maritima* et *Eryngium maritimum* se sont établis parmi les *Ammophila*. La partie proche de la route d'accès est mieux conservée ; *Elymus farctus* et *Eryngium maritimum* sont abondants sur la pente dominant l'extrémité de celle-ci.

Côté sud, le début est très dégradé. Tout le secteur entre la route et le niveau de la première maison ne montrait que des plantes éparses en début de saison, dont quelques *Pancratium* ; mais il a été totalement nivelé au bulldozer le 21 juin, pratiquement jusqu'en bordure de la plage, et seuls quelques *Ammophila* persistent. Puis, jusqu'à la cinquième maison, des branchages ont été disposés sur la dune (Photo 5), entre lesquels se montrent les diverses espèces notées du côté nord, en particulier *Cakile maritima* assez abondant ; *Euphorbia polygonifolia* s'ajoute. Il y a alors une rupture de niveau ; la dune devient plus élevée et en bon état, cependant que sa largeur augmente nettement. *Eryngium maritimum* est largement dominant et l'on trouve des touffes éparses de *Pancratium maritimum* qui devient progressivement assez abondant. L'endémique du littoral sud-aquitain *Hieracium eriophorum* s'ajoute, assez répandu par places, de même qu'*Astragalus baionensis* ; *Galium arenarium* est assez commun. On trouve également *Leontodon taraxacoides* et quelques *Ononis repens*, prostrés et très épineux.

Le maintien en état aussi bon que possible de cette dune mobile est évidemment essentiel.

La bande sablonneuse plus ou moins dénudée, entre la dune mobile et la première ligne de villas

Entre la première ligne de maisons et la dune mobile se trouve une bande sablonneuse pratiquement sans végétation, de largeur variable, de quelques

mètres à une vingtaine selon les points (Photo 5). Quelques *Pancratium maritimum* s'y développaient tout à fait au nord et tout à fait au sud en début de saison. Mais elle a été égalisée au mois de juin par le passage du bulldozer, l'opération se répétant certainement chaque année. Très peu de plantes peuvent donc prospérer de manière durable. Cependant, des touffes de *Pancratium* reparaissent par places en septembre.

La bande urbanisée côtière (ouest de la route parallèle au rivage)

Hors le contact avec la dune domaniale, la zone nord, comptant dix édifices, dont deux garages, est particulièrement pauvre en végétation, en particulier en *Pancratium maritimum*, mais des lignes de celui-ci ont été plantées en bordure d'une villa. Il faut dire que les accumulations de sable sont parfois importantes ; en mai 2007, leur hauteur atteignait près de trois mètres entre les deux lignes de maisons de la première partie, alors que la surface était nettement plus basse au voisinage de la route de la plage, où les passages cimentés avaient été dégagés.

En juin, le pourtour des maisons, du côté de la route de la plage, a été parcouru par le bulldozer. Tout a donc été dénudé à leur niveau. La suite l'a été également pour une bonne part, mais il restait un certain nombre de *Pancratium* entre la route parallèle à la mer et la maison la plus au nord. Nous avons vu que, devant celle-ci, le lis maritime abondait sur la dune mobile. Ceci s'explique certainement par le fait que cette villa est implantée à un niveau un peu plus élevé que les autres, avec une meilleure conservation de la flore dunaire. Par un passage à travers la dune mobile, le sable enlevé a été refoulé côté mer, ce qui est une bonne chose.

La partie sud est nettement plus importante, avec treize villas en front de mer et une autre série côté route, dont quelques petites constructions utilisées comme garages. Elle est très irrégulière, aussi bien en ce qui concerne le niveau que le peuplement végétal. Le début, non construit en dehors de deux petits édifices (club de surf et poste de surveillance) et d'une piste pour hélicoptère, est bien égalisé et dénudé, avec quelques points riches en gravats. Il a été en grande partie nivelé en juin, mais *Eryngium maritimum*, *Silene vulgaris* subsp. *thorei*, quelques *Pancratium* persistent à un niveau plus élevé. Ces derniers se retrouvent ensuite, épars ici ou là, mais c'est assez dénudé au départ, entre les deux lignes de maisons. C'est assez bien conservé entre la huitième villa de front de mer et la route, avec présence en particulier d'*Ononis repens* ; un tamaris est planté. Puis les *Pancratium* sont assez abondants de part et d'autre du passage cimenté vers la neuvième villa. *Euphorbia paralias* et *Eryngium maritimum* sont également bien représentés. Quelques *Carpobrotus* introduits s'étendent un peu. Au-delà, c'est une alternance d'espaces très dénudés et d'autres bien conservés. Il y avait, en début de saison, des rides ensablées et des zones de *Pancratium maritimum*. Du sable s'était accumulé à l'arrière de la dixième maison. En bordure des dernières villas, sont cultivés des *Pittosporum*, des tamaris, des hortensias, des *Carpobrotus*, mais également des *Pancratium*.

La bande urbanisée interne (est de la route parallèle au rivage)

En partant du nord, un peu plus de la première moitié est occupée par une dizaine de maisons et les espaces entre celles-ci sont parsemés de fort nombreuses touffes de *Pancratium maritimum* (Photo 6). Certaines ont en outre été plantées en bordure des villas, ainsi que des *Carpobrotus*. On en compte d'abord quelques centaines, constituant à peu près la seule végétation. C'est ensuite plus clairsemé, avec surtout *Eryngium maritimum*. Un individu de *Salsola kali* a été noté, cependant que *Picris hieracioides* est présent contre une maison ; mais le bulldozer a homogénéisé l'espace autour des dernières proches de la route. Ensuite, entre la quatrième maison bordant la route, celles en arrière et celles qui longent la voie d'accès à la plage, se trouve un grand espace aplani non construit et pauvre, avec très peu de *Pancratium*. Au long de la route de la plage, s'aligne une série de grandes maisons rapprochées, (la plupart à caractère commercial, hôtel, restaurants, épicerie, bazar ...) ; les espaces libres sont donc très réduits, mais quelques *Pancratium* sont néanmoins présents. Une partie à l'arrière d'une des maisons est goudronnée, dominée par une pente vive vers la pelouse dunaire.

Côté sud, on trouve également des maisons, moins nombreuses, alignées au long de la route. Dans un passage entre les deux premières, viennent quelques touffes de *Crithmum maritimum* (très rare dans les Landes, du fait de l'absence de côtes rocheuses), *Chenopodium album*, *Anagallis arvensis*, *Cyperus eragrostis*. Puis s'étend un premier ensemble d'une quinzaine de villas. La première est plus en arrière que les suivantes et plus haut perchée. Entre elle et les maisons voisines se trouve un espace non construit, assez peu peuplé, avec surtout *Eryngium maritimum*, un peu d'*Euphorbia paralias* et de *Pancratium*. Un chemin goudronné, après les deux premières villas, mène au grillage noté plus loin. Une bordure de *Pancratium* a été plantée sur presque tout le tour d'une des maisons. Contre une autre, une ligne de *Pancratium* est accompagnée de *Gazania* et de diotis laineux *Otanthus maritimus*. Des hortensias sont cultivés à l'ombre ; un fourré de tamaris s'étend à l'arrière d'une villa. L'espace entre les maisons et la route parallèle au rivage est assez dénudé, avec des *Cakile maritima* ; devant l'une d'elles a été déposé un remblai caillouteux ; pas mal d'*Euphorbia paralias* y prospèrent. *Pancratium maritimum* se développe de manière irrégulière, assez abondant par places, ainsi qu'*Eryngium maritimum*. Quelques *Helichrysum stoechas* sont présents.

Un espace assez grand, large d'une cinquantaine de mètres (avec, au début, une villa dans le fond), se trouve ensuite sans constructions. La végétation y est assez clairsemée, car elle doit être parfois arasée, mais *Pancratium maritimum* est relativement abondant ; il y a *Ononis repens*. Il en est de même au niveau du dernier pâté de quelques maisons qui suit, avant la dune domaniale.



Photo 1 – Touffe de *Pancratium maritimum* de plus d'une centaine de feuilles ; elle doit compter au moins une trentaine de bulbes. Photographie prise à Tarnos, dans une zone en voie de fixation où *Carex arenaria* s'étend beaucoup.



Photo 2 – Jeune touffe fleurie de *Pancratium maritimum*, à Saint-Girons-Plage, comme les photographies suivantes.



Photo 3 – Au mois de mai, sable accumulé entre les maisons de la bande côtière nord.

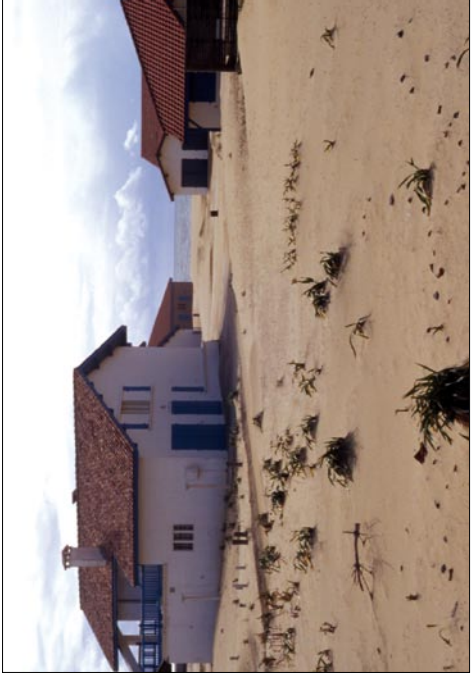


Photo 4 – Fin mars, villas non clôturées de la zone nord, séparées par des espaces dunaires ; touffes de *Pancratium maritimum* au premier plan.

La bande interne non construite

Cette bande, assez large de part et d'autre des maisons bordant la route de la plage du fait du recul de la forêt, se rétrécit peu à peu vers les deux extrémités. C'est la partie qui possède la végétation la plus variée et qui est, en outre, la plus riche en *Pancratium maritimum*.

Côté nord, c'est assez limité, un peu plus de cent mètres de la route à la dernière maison proche de la forêt, mais on peut distinguer trois parties. Celle voisine de la route est basse et aplanie, sa végétation est pauvre et rudéralisée, avec des *Oenothera stricta*, *Vulpia fasciculata*, *Bromus diandrus*, *Lagurus ovatus*, et de rares touffes de *Pancratium*. C'est très plan et dénudé à l'arrière du premier édifice. Puis, allant jusqu'en bordure de la forêt et aux villas, s'étend, à un niveau plus élevé et avec diverses ondulations, une pelouse sablonneuse bien couverte de végétation. Plantes de pelouse, de dune mobile et de dune fixée s'y mêlent, comme *Aira caryophyllea*, *Herniaria ciliolata*, *Phleum arenarium*, *Cerastium semidecandrum*, *Helianthemum guttatum*, *Corynephorus canescens*, *Hypochoeris glabra*, *Carex arenaria* très abondant par places, *Dianthus gallicus*, *Calystegia soldanella*, *Eryngium maritimum*, *Helichrysum stoechas* assez répandu en certains points, *Koeleria albescens*, *Polygonum maritimum*, *Euphorbia paralias*, *Salsola kali*, ainsi que l'endémique aquitaine *Linaria thymifolia*. *Pancratium maritimum* est épars du côté interne, de plus en plus abondant au voisinage des maisons, avec parfois des touffes plus ou moins contiguës qui se comptent par centaines. Quelques tamaris se sont installés.

Puis, en direction de la partie domaniale, c'est du sable beaucoup plus mobile qui retombe par un abrupt sur l'ancienne lette et le boisement de pins maritimes qu'il submerge peu à peu. Là aussi, *Linaria thymifolia* est présent, de même qu'*Euphorbia paralias* et *Eryngium maritimum*, cependant que *Pancratium maritimum* est particulièrement abondant. L'abrupt au-dessus de la forêt, d'environ trois mètres de haut, est assez bien colonisé au début, avec des ronces, des *Yucca*, *Arbutus unedo*, *Cynodon dactylon*, des chénopodes ; après un espace complètement dénudé, du *Pancratium* descend sur la pente au niveau de la dernière maison.

Voyons maintenant le côté sud. Il est nettement plus étendu, environ 400 mètres de longueur, jusqu'à 80 mètres de largeur dans la première partie pour se réduire progressivement, avec quelques mètres seulement au contact de la partie domaniale. Au début, c'est également une pelouse aplanie et rudéralisée, plus vaste que celle du nord car les premières maisons sont plus éloignées, et nettement plus riche en espèces, malgré l'installation d'attractions à certaines époques. Aux plantes citées de l'autre côté, on peut ajouter *Crassula muscosa*, *Vulpia membranacea*, *Cerastium pumilum*, *Cerastium diffusum*, *Rumex acetosella*, *Plantago coronopus*, *Sporobolus indicus*, *Lotus corniculatus*, *Trifolium nigrescens*, *Polycarpon alsinifolium* (alors que *P. tetraphyllum* existe au niveau du parking), *Hedypnois cretica*,

Plantago arenaria, *Lotus subbiflorus*, *Oenothera erythrosepala*, *Silene vulgaris* subsp. *thorei*, *Cakile maritima*, *Cynodon dactylon*, *Polygonum maritimum*, *Ornithopus pinnatus*, *Corynephorus canescens*, *Euphorbia polygonifolia*. *Pancratium maritimum* est épars, *Linaria thymifolia* est assez répandu par places. On a donc un mélange assez hétéroclite de plantes spontanées et d'introduites.

En allant vers le sud, c'est nettement plus élevé, avec deux gradins successifs. Un grillage a été posé en juin au niveau du premier, accompagné d'un panneau sur la fragilité de la dune et son respect nécessaire ; il arrive jusqu'aux maisons et la zone est donc maintenant inaccessible par ce côté. L'immortelle *Helichrysum stoechas* abonde sur la pente du premier gradin, en dessous de la clôture. On retrouve comme au nord une partie assez mobile, plongeant vers l'arrière par un abrupt, submergeant par places sa végétation. C'est en moyenne mieux peuplé qu'au nord ; *Helichrysum stoechas* est assez commun jusqu'au rebord de la pente, *Carex arenaria* et *Linaria thymifolia* sont répandus par places, *Silene vulgaris* subsp. *thorei* est assez bien représenté. Un seul pied de giroflée des sables *Matthiola sinuata* a été noté à l'arrière, près d'un *Yucca*, au niveau de la troisième maison. Quant au *Pancratium*, il est commun à très commun à peu près partout.

Le deuxième gradin se situe au niveau de la quatrième maison après celle située plus en arrière, près de la route, précédé d'une zone bien aplanie où la renouée des sables *Polygonum maritimum* est assez commune. Des ronces se sont installées localement sur la pente vers la forêt. La dune est alors assez élevée, mais on trouve très vite une dépression lui permettant de retomber en pente douce sur la lette. On y rencontre l'œillet des dunes *Dianthus gallicus*, *Ononis repens* assez abondant, *Linaria thymifolia*, *Euphorbia polygonifolia*, *Corynephorus canescens*, *Erodium aethiopicum* subsp. *pilosum*, un peu de *Salsola kali*, cependant que *Pancratium maritimum* atteint la lette où il côtoie *Cistus salvifolius*. Au niveau de l'ancien chemin venant de la maison forestière, le lis des sables descend également ; mais, du fait de la réduction de la fréquentation depuis sa fermeture, *Carex arenaria* se développe fortement autour des touffes. Au-delà, le rétrécissement s'accroît et la grille entourant une villa atteint presque l'abrupt, mais une végétation analogue persiste, avec le *Pancratium* très commun qui fructifie abondamment (Photo 7). Bien plus, fait très intéressant, il est parfois dense sur l'abrupt, paraissant le fixer très efficacement. La partie terminale fait davantage pelouse, avec *Galium arenarium* assez commun.

Ajoutons à cette zone le bord de la route de Saint-Girons. Elle est doublée, côté nord, d'un vaste parking et une pelouse sablonneuse rudéralisée s'étend en bordure, se rétrécissant peu à peu. Le 30 mars 2007, une touffe de *Pancratium* se développait devant les poubelles en bout de parking, mais elle avait disparu le 3 mai. Du *Salsola kali* s'est implanté ensuite. De l'autre côté de la route, quelques touffes sont présentes sur une cinquantaine de mètres.

Les dunes domaniales contiguës

Pancratium maritimum, qui ne paraît pas exister dans les dunes domaniales lorsqu'on s'écarte un peu de Saint-Girons-Plage, y abonde pourtant à son voisinage.

Côté nord, une petite route perpendiculaire à la mer sépare la partie urbanisée de la dune domaniale. Elle n'était pas visible en début de saison, étant submergée de sable, puis elle a été dégagée. *Pancratium maritimum* persiste sur environ 150 mètres, jusqu'au premier chemin venant du camping des Tourterelles ; il en existe des milliers de touffes dans le premier tiers. En bordure du rivage, on trouve localement un peu d'*Elymus farctus*, puis la pente de la dune mobile à *Ammophila arenaria*, *Eryngium maritimum*, *Euphorbia paralias*, *Calystegia soldanella*, *Silene vulgaris* subsp. *thorei* est normalement dépourvue de *Pancratium*. Il y en a cependant quelques touffes localement, notamment à un niveau voisin de la partie urbanisée où une langue sableuse surélevée qui en est couverte arrive jusque-là.

Puis le profil de la dune est en pente très douce ; au départ, *Euphorbia paralias* est parfois abondant, en l'absence de *Pancratium*. *Helichrysum stoechas* apparaît assez vite, puis est de plus en plus répandu, quoique assez discontinu, en allant vers l'arrière, mais les espèces de la dune mobile persistent plus ou moins selon les endroits, du fait du piétinement assez important. On note également *Phleum arenarium*, *Koeleria albescens*, *Thymus praecox* subsp. *arcticus*. À l'arrière, on trouve d'abord un abrupt, mais la hauteur de la dune diminue peu à peu vers le nord et, de part et d'autre du chemin arrivant du camping, on passe à une zone sablonneuse aplanie.

L'abondance de *Pancratium maritimum* est parfois extrême jusqu'au niveau d'un ancien blockhaus en partie enfoui. Avant d'arriver à celui-ci, côté mer, toute une partie de la dune était très altérée fin mars 2007 ; de nombreux pieds d'*Eryngium maritimum* et beaucoup de touffes de *Pancratium* étaient fortement déchaussés. Cela a permis de constater que ces touffes possédaient en général 20 à 30 bulbes, parfois jusqu'à une cinquantaine. Des branchages ont été déposés peu après par l'O.N.F., afin de faciliter le piégeage du sable. Ces branchages commencent dès que l'on a passé la route perpendiculaire à la mer et s'étendent jusqu'à une dizaine de mètres après le blockhaus. Ils ne concernent pas la partie arrière qui, au niveau du secteur très altéré, est totalement dénudée, ayant été aspergée par le sable enlevé à l'avant ; seuls, quelques *Ammophila arenaria* y viennent. Il est probable que des *Pancratium* qui ont été ainsi submergés ressortiront un jour ou l'autre. La dune n'a pas été recouverte à l'approche de la partie urbanisée où le *Pancratium* est très abondant.

Au-delà du blockhaus, le lis des sables se raréfie rapidement. On trouve, côté mer, une dépression assez marquée, au niveau de laquelle les branchages se poursuivent. Il reste quelques *Pancratium* par places, jusque sur la pente descendant sur le chemin venant du terrain de camping. Mais il convient de



Photo 5 : Dune mobile couverte de branchages, au sud de la route de la plage et bande dénudée à l'avant des villas.



Photo 6 - *Pancratium maritimum* au voisinage des maisons, bande urbanisée interne, côté nord.



Photo 7 - Début septembre, en limite de la bande interne non construite sud, *Pancratium maritimum* abondant, en fleurs et en fruits, au voisinage de la zone urbanisée.



Photo 8 : Lette avec pelouse et pins épars, à l'approche de la zone domaniale sud ; pente sableuse retombant sur la lette ; une touffe fleurie de *Pancratium maritimum*.

(Les photographies illustrant cet article sont de Pierre DUPONT)

remarquer qu'il manque totalement à la sortie de celui-ci et dans la première partie du chemin. Il ne paraît pas exister au-delà.

La partie domaniale du sud est assez différente. *Pancratium maritimum* s'y avance beaucoup moins loin, probablement du fait que la fréquentation est nettement plus faible, en l'absence d'un terrain de camping à l'arrière. En bordure du rivage, la végétation est analogue à celle du côté nord ; un jeune individu d'*Otanthus maritimus* se rencontre en allant vers l'intérieur. On trouve ensuite sur la pente douce une zone assez importante de branchages anciennement posés sur une bande d'une trentaine de mètres. La végétation est assez dense, avec souvent dominance d'*Euphorbia paralias* ; *Galium arenarium* et *Astragalus baionensis* sont assez communs. *Pancratium maritimum* manque dans la plus grande partie. Il n'existe, en venant du chemin qui prolonge la route goudronnée, que devant la première maison et le début de la deuxième, mais il y abonde sur dix à vingt mètres. A partir du chemin, au niveau duquel on trouve beaucoup de *Galium arenarium*, il est assez répandu, jusqu'à l'approche de l'abrupt qui tombe côté forêt, sur lequel se développent des *Cakile maritima* et des *Salsola kali* et qui est colonisé en d'autres points par *Pteridium aquilinum*. Mais il disparaît rapidement vers le sud, assez abondant sur une trentaine de mètres, puis rare sur une vingtaine. *Astragalus baionensis* reste assez commun jusqu'à l'approche de la pente vive.

Coup d'oeil sur la zone interne boisée

À l'arrière de la dune se trouve normalement la lette, dépression avec une végétation de dune fixée ou de pelouse sablonneuse. Ici, elle a pratiquement disparu, en dehors des deux extrémités domaniales, soit que le sol se soit uniformément aplani, soit que le sable déversé sous l'abrupt l'ait peu à peu envahie. Côté nord, il n'y a pas d'abrupt au début ; *Cistus salvifolius*, *Arbutus unedo*, *Erica cinerea* sont présents, parmi des pins maritimes tordus. Puis, sous la pente plus ou moins dénudée, l'ancienne lette est très dégradée, avec un envahissement marqué de ronces. On trouve *Baccharis halimifolia*, *Xanthium strumarium*.

Au voisinage du chemin venant du terrain de camping, une belle zone de cistes *Cistus salvifolius* s'étend sous la pente vive dans la lette, *Helianthemum guttatum* est commun. Mais il y a un espace plus ou moins broussailleux, des ronces envahissent localement, avec *Solanum sublobatum*, *Phytolacca decandra*, *Ulex europaeus*. *Silene portensis* se note à la sortie du camping ; il n'y a pas du tout de *Pancratium*.

Côté sud, l'abrupt tombe directement sur la forêt. Puis, à l'approche de la partie domaniale, on trouve encore quelques pelouses intéressantes (Photo 8), avec *Helianthemum guttatum* très abondant, *Teesdalia nudicaulis*, *Aphanes microcarpa*, *Ornithopus perpusillus*, *Ornithopus pinnatus* très commun, *Lagurus ovatus*, *Aetheorhiza bulbosa*, quelques *Deschampsia flexuosa*. À des niveaux un peu humides, on peut remarquer la présence de *Juncus maritimus*, *Calamagrostis epigejos*, *Carex punctata*. Puis c'est la lisière forestière, avec *Cistus salvifolius*, *Arenaria montana*, *Cytisus scoparius*, *Ulex europaeus*, *Erica cinerea*, *Arbutus unedo*, *Phillyrea angustifolia*. Celui-ci forme des fourrés à

l'arrière de la pelouse rudéralisée. Il y a, là aussi, quelques ronces, étouffant localement le *Phillyrea*.

Vient alors la forêt de pins maritimes *Pinus pinaster*, avec un peu de chêneliège *Quercus suber*, *Lonicera periclymenum*. Mais elle a été très modifiée, avec un terrain de camping au nord, une vaste zone de stationnement au sud. Des espèces comme *Senecio sylvaticus*, *Silene gallica*, *Geranium purpureum*, *Ranunculus parviflorus*, *Hypochoeris radicata* paraissent dans les pelouses, auxquelles s'ajoutent diverses naturalisées, comme *Soliva pterosperma*, *Galium murale*, *Parentucellia latifolia*.

Comment expliquer l'abondance de *Pancratium maritimum* à Saint-Girons-Plage ?

Au total, *Pancratium maritimum* vit à Saint-Girons-Plage dans des conditions particulièrement instables, puisque toute la zone urbanisée est soumise à des remaniements extrêmement fréquents, pouvant aller jusqu'au bouleversement total lors du passage du bulldozer et que, aussi bien dans l'arrière-dune qu'aux niveaux domaniaux contigus, la fréquentation est importante. Il est accompagné d'une grande partie des espèces caractéristiques des dunes landaises, bien que certaines soient très peu représentées, comme *Silene portensis*, *Matthiola sinuata*, *Otanthus maritimus*. Il en manque cependant ; c'est le cas de *Medicago marina*, *Artemisia campestris* subsp. *maritima* et bien évidemment d'*Alyssum arenarium*, endémique étroitement localisé plus au sud jusqu'à Seignosse et d'espèces liées à la présence d'un peu de calcaire dans le sable, comme *Thesium humifusum*.

C'est assurément dans les perturbations que subit la dune que se trouve la cause de l'abondance du *Pancratium*. Cependant, si l'on consulte la littérature phytosociologique classique, elle n'apporte pas la solution. C'est ainsi que C. LAHONDÈRE (1979) l'indiquait sur la Côte basque comme espèce des stades ultérieurs dans l'**Euphorbio - Agropyretum juncei**, puis comme caractéristique de l'**Euphorbio - Ammophiletum arenariae**, avec *Eryngium maritimum*, *Calystegia soldanella*, *Linaria thymifolia*, *Silene vulgaris* subsp. *thorei*, *Otanthus maritimus*, *Medicago marina* ; il ajoutait qu'il persistait parfois, comme espèce des stades initiaux, dans l'**Alyssso loiseleuri - Helichrysetum stoehadis** de la dune fixée. L'article de C. LAHONDÈRE concernait aussi le sud des Landes, mais il n'avait malheureusement pas visité les bons endroits pour y observer le lis des sables.

La présence en certains points plus ou moins bouleversés avait bien été notée par divers auteurs, mais elle avait été interprétée, y compris par moi-même, comme une dégradation mettant la plante en danger. C'est dans une étude sur l'ensemble des dunes de Vendée (P. DUPONT, 2005) que j'ai pu saisir la solution, en examinant la fluctuation sur trente ans des populations de *Pancratium maritimum* de l'île d'Yeu, en fonction de comptages successifs de R. LE MOIGNE, P. DUPONT et C. BUGEON. C'est en effet aux niveaux qui avaient été le plus bouleversés, puis qui avaient fait l'objet d'une relative

protection, que les augmentations d'effectifs avaient été les plus importantes. Cela avait été rapproché des observations, beaucoup plus anciennes, de VIAUD-GRAND-MARAIS et MÉNIER dans les dunes de Monts, en 1877 : « Le *Pancratium* recherche les sables mouvants et légèrement inclinés. Il y pousse presque seul, redoutant le voisinage des *Carex* et des Graminées à racines traçantes. Ces conditions de végétation font qu'il est parfois enfoui sous des éboulements ou des trombes de sable. Il reparaît dans les mêmes conditions après plusieurs années ».

Une observation similaire a été faite dans le sud-est de la Corse en 2004 par G. PARADIS, C. PIAZZA et M.-L. POZZO DI BORGIO, sur les dunes de Pinarellu. Constatant de fortes perturbations dans le peuplement végétal, ils étudiaient la végétation de substitution, distinguant en particulier un groupement à *Elymus farctus* et *Pancratium maritimum* remplaçant l'**Ammophiletum** primaire et secondaire et surtout un groupement à *Pancratium maritimum*. Ils rappelaient les travaux d'un autre auteur ancien, ignorés depuis de la plupart des botanistes, malgré le début de leur phrase : « Il est bien connu, depuis les travaux de KUHNHOLTZ-LORDAT (1923) que la géophyte *Pancratium maritimum* est favorisée sur les sables dunaires perturbés, les divers impacts permettant une importante dissémination de ses bulbes et de ses graines. Cela se vérifie bien à Pinarellu, où *P. maritimum* a ses plus forts recouvrements aux endroits qui ont été remués par les engins de nettoyage ». De même au Maroc, selon C. PERREIN (comm. or.), de part et d'autre d'Oualidia, dans la région entre le cap Beddouza (ancien cap Cantin) et El Jadida, s'étend une vaste zone dunaire ; *Pancratium maritimum* est répandu à l'arrière de plages très fréquentées, y compris sur une dune perchée fixée parsemée de dépôts divers ; il résiste même aux passages réguliers de quads dans une zone entièrement remobilisée où c'est la seule espèce qui se maintient.

Les choses sont donc tout à fait claires : ce sont bien l'urbanisation et l'intervention humaine qui ont favorisé *Pancratium maritimum* à Saint-Girons-Plage. G. GRANEREAU et J.-J. TAILLENTOU l'ont pressenti dans leur étude en 2006 de l'autre grande station des Landes, à Tarnos, en remarquant que les secteurs où le *Pancratium* est le plus abondant « sont toujours à proximité des zones urbanisées (Vieux-Boucau, Vielle-Saint-Girons, Biscarosse...) ce qui suppose là toujours une intervention humaine ».

Ces auteurs estiment que la présence actuelle à Tarnos résulte de la persistance des plantations de 1792-1794. Cela n'explique cependant pas qu'il y soit aussi commun. Là aussi, en effet, il y a de grosses perturbations résultant de la fréquentation, puisqu'une grande partie de la population se situe au niveau d'un champ de tir. Il se trouve du reste que, en relisant mes notes d'herborisations, je suis tombé sur la remarque suivante, datant du 1^{er} avril 1977, alors que je visitais la station à partir du Sud : « Paysage bouleversé par exercices militaires ». Actuellement, certains points sont bien stabilisés et *Carex arenaria* prolifère parfois autour des touffes (Photo 1), laissant craindre sa raréfaction.

Lors d'un passage rapide dans quelques stations littorales landaises où des maisons sont construites sur la dune, je n'ai pas remarqué la présence de

Pancratium maritimum à Mimizan-Plage (où, par contre, *Otanthus maritimus* est bien représenté). Au Cap de l'Homy à Lit-et-Mixe, je n'ai vu qu'une seule touffe dans un jardin, probablement introduite. À Huchet par contre, situé comme Saint-Girons-Plage sur la commune de Vielle-Saint-Girons où, ainsi que nous l'avons vu, la dune est également urbanisée depuis longtemps, *Pancratium maritimum* existe, mais beaucoup plus rare, présent surtout sur le pourtour de la première villa située à gauche en arrivant, tandis qu'il y en a un peu vers la droite au même niveau.

Dans le nord du département, à Biscarosse-plage, *Pancratium maritimum* vient dans des conditions très précaires, du fait d'aménagements beaucoup plus lourds. Il est localisé, mais assez commun du côté sud de la route qui mène à la côte, à l'arrière de l'hôtel de la Plage, avec *Eryngium maritimum*, *Artemisia campestris* subsp. *maritima*, *Matthiola sinuata*, *Medicago littoralis*, *Silene vulgaris* subsp. *thorei*, *Linaria thymifolia*, *Calystegia soldanella*, accompagnés de quelques plantes rudérales ou naturalisées, comme *Bromus diandrus*, *Lagurus ovatus* et, très abondante, la méditerranéenne *Cutandia maritima*. Il disparaît rapidement en allant vers le sud et les rares espaces libres de l'arrière. Quant au côté nord, il a été totalement transformé, expurgé de toute plante dunaire, avec une discothèque et une vaste pelouse artificielle bien verte, localement constellée des fleurs bleues de *Sisyrinchium rosulatum* E. P. Bicknell.

Il faudrait mener une enquête auprès des habitués de Saint-Girons-Plage pour savoir de quelle époque date l'explosion de la population du lis maritime. Je l'y avais déjà noté voici près de cinquante ans mais, visitant essentiellement les parties dunaires non transformées, je ne puis dire s'il abondait alors dans la partie urbanisée.

Enfin, si l'homme est responsable de l'extension de certaines stations, faut-il conclure qu'il doit l'être aussi de son introduction ? Certainement pas. Nous avons vu qu'il abondait à Anglet à la fin du 18^{ème} siècle et diverses autres stations sont connues depuis bien longtemps. Dans les Landes, il existait très probablement, peut-être plus répandu qu'à l'heure actuelle, avant que les dunes ne soient fixées au 19^{ème} siècle. Les conditions d'alors, avec des mouvements très importants de sable, des lieux tour à tour dénudés et ensevelis, lui étaient certainement beaucoup plus favorables que celles du cordon dunaire d'aujourd'hui, beaucoup plus stable que les sables mouvants de l'époque. Du reste, c'est bien à de tels milieux que *Pancratium maritimum* est réellement adapté, comme l'ont écrit R. MOLINIER et P. VIGNES (1971), à propos de la presqu'île de Giens, dans le Var : « le Lis des sables *Pancratium maritimum* peuple des secteurs soumis par le vent à un incessant remodelage ; il résiste à l'arrachage par la grosseur de son bulbe (souvent composé) et la puissance de ses racines adventives, à la fois longues et épaisses ; il s'adapte inversement à l'enfouissement par allongement des gaines foliaires jusqu'au niveau où les points les plus fragiles des limbes peuvent percer sans dommage. ».

Conclusions et propositions

Pancratium maritimum possède ainsi à Saint-Girons-Plage une fort importante station, dépassant largement la dizaine de milliers de touffes et, par conséquent, la centaine de milliers d'individus. Pour une espèce protégée parfois considérée en voie d'extinction, ce n'est pas mal ! Paradoxalement, c'est donc l'action de l'homme qui se trouve à l'origine d'une telle abondance. En adoptant une position pure et dure en vue de la conservation de la flore, on pourrait imaginer un contrôle strict des populations du lis maritime et des autres espèces rares de Saint-Girons-Plage. Mais ce ne serait pas du tout réaliste !

Pancratium maritimum est protégé dans la région Aquitaine depuis le 8 mars 2002. Ceux qui fréquentent le site n'ont pas attendu cette date pour mener les actions, certes involontaires, qui ont conduit cette plante à proliférer. D'autres espèces protégées ont réussi à persister, comme *Linaria thymifolia*, *Hieracium eriophorum*, *Astragalus baionensis*, *Dianthus gallicus*. Ce serait paradoxal d'imposer des contraintes sévères, alors qu'on a laissé bétonner, y compris dans les Landes, tant d'espaces d'une extrême richesse.

Cependant, à partir du moment où la valeur du peuplement végétal a été mise en évidence, il importe de les informer, de les inviter à poursuivre les pratiques conservatoires et de leur signaler ce qu'il convient, avant tout d'éviter. À savoir le dépôt de gravats et de matériaux hétéroclites et l'artificialisation totale de la dune en goudronnant ou cimentant plus qu'il n'est nécessaire pour un accès correct aux habitations, ou en procédant, comme c'est souvent le cas en tant de points de la côte, à des plantations ornementales qui transformeraient radicalement la flore. Lorsqu'ils effectuent le travail ingrat d'enlever le sable accumulé durant la mauvaise saison, il faudrait aussi les inciter à ne pas jeter les bulbes mis à nu, mais à les laisser sur le terrain ou, comme l'ont déjà fait un certain nombre, à les replanter en bordure de leur maison, puisqu'il s'agit d'une indiscutable plante ornementale qui garde ses feuilles toute l'année et qui fleurit durant la saison estivale. Quant aux bouquets, il y a tant de fleurs qu'il serait cruel de les interdire à ceux qui en font depuis des années et qui possèdent la plante sur leur terrain. Par contre, il serait bon d'informer les visiteurs que la cueillette et, bien sûr, l'arrachage, sont prohibés. À l'heure actuelle, il ne paraît du reste pas y avoir de prélèvement abusif puisque, après le gros flot touristique de juillet – août, on constatait la présence d'innombrables fruits.

En ce qui concerne l'arrière de la zone urbanisée, il serait fâcheux de l'entourer totalement de grillage car, en l'absence de toute fréquentation, *Pancratium maritimum* serait peu à peu concurrencé par l'extension de *Carex arenaria* et de diverses Graminées. Il convient évidemment de renoncer à toute exportation de sable et à toute urbanisation nouvelle de la dune. Enfin, en ce qui concerne le traitement au bulldozer, il importerait chaque année de bien examiner la situation au préalable, afin de limiter les grands bouleversements et d'éviter les dégâts inutiles.

Pour terminer, on peut s'interroger sur l'avenir, à plus ou moins long terme, du site de Saint-Girons-Plage. On sait que des phénomènes d'érosion se manifestent sur la quasi-totalité de notre littoral. Bien heureusement, elle est beaucoup moins intense ici qu'en d'autres points de la côte aquitaine. Si, comme dans le nord du Médoc, le recul était de trois à quatre mètres par an, c'est l'ensemble de la partie urbanisée qui serait bientôt menacé. M.-C. PRAT a indiqué récemment : « Le secteur de Saint-Girons a reculé seulement de 0,2 m/an entre 1943 et 1965 ». Cela n'a certainement pas beaucoup augmenté depuis. On peut même constater avec étonnement, en consultant différentes missions aériennes de l'Institut Géographique National, une grande stabilité de la zone de dune mobile à l'avant de la première ligne d'habitations. Bien plus, dans la partie sud, elle était plus réduite en 1938 qu'à l'heure actuelle ! En 1950, elle apparaissait extrêmement dégradée en certains points et une profonde brèche s'avancait en direction de la maison la plus au sud. Cela est le reflet d'une évidente prise de conscience depuis cette époque, avec des efforts renouvelés pour colmater les brèches, déposer des branchages ou effectuer des plantations de gourbet aux endroits les plus abîmés.

Par contre, mais c'est difficile à évaluer correctement puisque la limite de l'eau dépend du coefficient et du stade de la marée, la plage s'est certainement rétrécie depuis 1938. Avec le réchauffement climatique et l'augmentation annoncée du niveau marin, il est évident qu'il faudra redoubler de vigilance pour surveiller le trait de côte.

Souhaitons donc longue vie à la petite station littorale de Saint-Girons-Plage, ainsi qu'au lis maritime et aux autres espèces rares qu'elle possède.

Bibliographie

- BOISSEAU (D.), 1998 – Approche de la gestion de l'espace littoral landais : l'aménagement et la position de trois communes du Marensin. *Mémoire en Marensin*, **9** : 86-118.
- DUPONT (P.), 2005 – L'état actuel du peuplement végétal des dunes de Vendée. *Journ. de Bot., Soc. Bot. Fr.*, **32** : 5-32.
- DUPONT (P. et S.), 1963 – Sur la présence en France d'un genêt ibérique. *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse*, **98** : 211-214.
- GRANEREAU (G.) et TAILLENTOU (J.-J.), 2006 – Entre botanique et histoire : contribution à l'histoire de la fixation des dunes, une expérience « révolutionnaire » à Tarnos en 1792-1794. *Bull. Soc. Borda*, **483** : 321-336.
- KUHNHOLTZ-LORDAT (G.), 1923 – *Essai de Géographie Botanique sur les dunes du Golfe du Lion*. 1 vol., P.U.F., 307 p.
- LAFORIE (P.), 2007 – Genèse et développement d'une station balnéaire, Vielle-Saint-Girons. Actes Coll. Léon, 7 mai 2005, *Mémoire en Marensin* : 183-205.

- LAHONDÈRE (C.), 1979 – La végétation des sables dunaires du littoral du golfe de Gascogne entre Capbreton et Hendaye. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S. **10** : 235-246.
- MOLINIER (R.) et VIGNES (P.), 1971 – *Écologie et biocénotique*. 1 vol., Delachaux et Niestlé, 457 p.
- OSTER (C.), 2007 – *Sur la dune*. Roman, Éditions de Minuit, 191 p.
- PARADIS (G.), PIAZZA (C.) et POZZO DI BORGO (M.-L.), 2004 – La végétation des dunes de Villata et de Pinarellu (sud-est de la Corse), sites proposés pour le réseau Natura 2000. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **35** : 139-198.
- PRAT (M.-C.), 2007 – L'érosion, état des lieux et avenir. Actes Coll. Léon, 7 mai 2005, *Mémoire en Marensin* : 123-146.
- SÉGUY (C.), 2002 – Culture du *Pancratium maritimum* dans la zone côtière nord de l'Adour à la fin du 18^{ème} siècle. *Bull. Soc. Mycol. Land.*, **27** : 15-17.
- VIAUD-GRAND-MARAIS et MÉNIER, 1878 – *Excursions botaniques à l'île d'Yeu en août 1876 et mai 1877*. 1 vol., 92 p.